

DIPLOME D'ETAT DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

ANNEXE I

RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL

1 DEFINITION DE LA PROFESSION ET DU CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Le conseiller en économie sociale familiale est un professionnel du travail social. Il exerce, dans le cadre d'un mandat ou de missions institutionnels. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles dans les domaines de la vie quotidienne.¹

Le conseiller en économie sociale familiale intervient dans une démarche éthique et selon des principes déontologiques dans le respect de la singularité de la personne, de l'altérité et du collectif.

Il favorise l'instauration d'une relation à la personne en adoptant une posture d'accueil et d'écoute. Il questionne son intervention dans une démarche réflexive et s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.

Conditions d'exercice et modalités d'intervention

En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il peut animer des groupes ou coordonner des actions. Il collabore également avec des équipes pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles du territoire. Son intervention s'inscrit de façon complémentaire et spécifique dans un large réseau de partenaires et dans des dynamiques de développement social local lorsqu'il participe à l'élaboration de diagnostics partagés et de projets sociaux et de territoires, à partir du champ qui les concerne.

Il est force de proposition auprès des décideurs et contribue à faire évoluer les offres de services des institutions dans son champ d'intervention en fonction de l'expression des besoins des populations.

Le conseiller en économie sociale familiale est en veille et développe une expertise sur les évolutions du secteur ou de l'environnement dans lequel il agit et intervient. Il intègre les évolutions dans son activité et dans ses modes d'intervention.

Rôle et fonctions

Le conseiller en économie sociale familiale favorise la promotion des personnes dans leur environnement. Il contribue au développement du lien social et familial, à la lutte contre l'isolement, à l'inclusion sociale, à l'insertion professionnelle, à l'autonomie des personnes accompagnées et à l'exercice de la citoyenneté. Il crée les conditions de participation et de mobilisation des personnes à toutes les étapes de l'accompagnement social dans une dynamique de coconstruction.

Le cœur de métier du conseiller en économie sociale familiale est l'expertise dans les domaines de la vie quotidienne. Il s'appuie sur ses connaissances dans le champ des sciences appliquées et des sciences humaines et sociales pour transmettre des savoirs et des savoir-faire relatifs à la vie quotidienne. Il vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles et les groupes. Il élabore des préconisations et met en œuvre des actions de conseil, d'information, d'animation, de formation avec les personnes pour améliorer leur vie au quotidien, favoriser leur autonomie et leur socialisation. Il peut être aussi amené à être personne ressource auprès de différents acteurs institutionnels et à mettre en place des actions de prévention à destination de publics cibles.

Son intervention vise à permettre aux publics concernés d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les domaines de leur vie quotidienne, tels que : consommation, logement, habitat, emploi, formation, alimentation, santé, gestion budgétaire, loisirs et culture. Il peut

¹Code de l'action sociale et des familles : articles D.451-57-1 et D.451-57-2

notamment intervenir à des moments clés de la vie des personnes (naissance, décès, chômage, séparation, retraite, maladie). Pour ce faire, il privilégie la participation active et permanente des personnes, l'expression de leurs besoins, l'émergence de leurs potentialités et la maîtrise de leur environnement domestique.

Il mène un accompagnement social dans les domaines de la vie quotidienne, dans une dimension socio-économique et éducative. Il identifie ou recueille l'expression des besoins des personnes ou des groupes. Pour mener l'accompagnement social, le conseiller en économie sociale familiale fait reposer ses actions sur des interventions individuelles et collectives.

Dans le cadre de l'accompagnement social individuel, il évalue la situation, conseille et négocie les actions à mettre en place avec la personne. Dans le cadre de l'accompagnement social individuel et collectif, il met en œuvre différentes méthodologies d'intervention, notamment des interventions sociales collectives, d'accompagnement éducatif budgétaire, d'intervention sociale d'aide à la personne.

Pour faire remonter l'expression des besoins sur les territoires, il réalise des diagnostics sociaux et territoriaux partagés avec les personnes, les habitants, les acteurs institutionnels et associatifs. Il conçoit et conduit des projets de développement social territorial. Il peut être amené à développer des projets d'innovation sociale.

Il inscrit sa pratique dans une approche pluridisciplinaire et partenariale. En lien avec son contexte institutionnel, il peut être amené à concevoir, coordonner et animer l'intervention d'autres professionnels.

Dans un but de transmission de connaissances et de savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

Public concerné et champs d'intervention

Public

Tout public dont personnes et familles en situation de vulnérabilité, rencontrant des problématiques de vieillissement, de dépendance, de handicap, de logement, d'emploi, d'endettement...

Employeurs

Collectivités territoriales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale)...

Politiques sociales

Insertion sociale et professionnelle, protection de l'enfance, famille, santé, social et médico-social, service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), aide sociale à l'enfance, logement...

Lieux d'intervention

Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), bailleurs publics et privés, hôpitaux, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), foyers de jeunes travailleurs, foyer d'accueil, accueil éducatif en milieu ouvert et fermé, centres sociaux...

2 REFERENTIEL FONCTIONS/ACTIVITES

Fonction : Accompagnement social individuel dans une dimension socio-économique et éducative dans les domaines de la vie quotidienne.

Description de la fonction

Le conseiller en économie sociale familiale, à partir de l'expression et/ou de l'identification d'un besoin, conçoit et construit avec la personne son projet de vie dans une dimension socio-économique et éducative. Dans le cadre de l'accompagnement social individuel, il évalue la situation, conseille et négocie les actions à mettre en place avec la personne. Pour communiquer et informer sur le projet d'accompagnement individuel, il produit des écrits professionnels. Il inscrit sa pratique dans une approche pluridisciplinaire et partenariale.

Activités de la fonction

- Accueillir la personne et établir la relation à l'autre.
- Elaborer un diagnostic social partagé de la situation avec la personne.
- Elaborer et mettre en place un plan d'action partagé.
- Assurer le suivi du plan d'action.
- Evaluer le plan d'action avec la personne.
- Mobiliser les ressources de la personne et de son environnement.
- Mobiliser les partenaires et les dispositifs adaptés à la situation de la personne.
- Communiquer et informer sur le projet d'accompagnement individuel.
- Assurer un encadrement technique d'activités d'autres professionnels.

Fonction: Accompagnement social collectif dans une dimension socio-économique et éducative dans les domaines de la vie quotidienne.

Description de la fonction

Le conseiller en économie sociale familiale accompagne les projets collectifs dans une dimension socio-économique et éducative. En fonction du contexte, il met en œuvre des actions mobilisant différentes méthodologies d'intervention collective, notamment des interventions sociales collectives. Dans le cadre de l'accompagnement social collectif, il identifie ou recueille l'expression des besoins des personnes et des groupes, évalue la situation et négocie les actions à mettre en place. Il crée les conditions de la participation et de la mobilisation des personnes à toutes les étapes du projet. Pour communiquer et informer sur le projet d'accompagnement collectif, il produit des écrits professionnels. Il inscrit sa pratique dans une approche pluridisciplinaire et partenariale.

Activités de la fonction

- Elaborer un projet d'accompagnement collectif.
- Promouvoir le projet d'accompagnement collectif.
- Communiquer et informer sur le projet d'accompagnement collectif.
- Mobiliser les personnes et les groupes.
- Valoriser les ressources des personnes et des groupes.
- Mobiliser les acteurs et les partenaires liés au projet collectif.
- Mobiliser les moyens nécessaires au projet collectif.
- Coordonner les acteurs et les partenaires liés au projet collectif.
- Animer un groupe, un collectif.

Fonction : Conseil et expertise dans les domaines de la vie quotidienne

Description de la fonction

Le conseiller en économie sociale familiale s'appuie sur une expertise faisant appel à des connaissances dans les domaines des sciences appliquées et des sciences humaines et sociales pour prévenir les difficultés de la vie quotidienne. A partir d'une analyse de situation, il évalue et pose un diagnostic prenant en compte l'environnement quotidien et les problématiques économiques et sociales rencontrées par les personnes. Il préconise et met en œuvre des actions avec les personnes pour améliorer leur vie au quotidien, favoriser leur autonomie et leur socialisation. Il est personne ressource auprès de divers acteurs institutionnels.

Activités de la fonction

- Analyser et comprendre les situations des personnes.
- Elaborer des préconisations pour la gestion de la vie quotidienne.
- Informer et conseiller sur tous les aspects de la vie quotidienne.
- Transmettre des savoir-faire relatifs aux domaines de la vie quotidienne.
- Elaborer et mener un projet d'informations collectives.
- Organiser une veille technique, scientifique, réglementaire et sociale dans les domaines de la vie quotidienne, des politiques sociales.

Fonction: Conduite de projets de développement social territorial

Description de la fonction

Le conseiller en économie sociale familiale s'appuie sur son expertise dans les domaines de la vie quotidienne pour contribuer à l'élaboration et à la conduite de projets territoriaux afin de favoriser et promouvoir l'exercice de la citoyenneté. Pour faire remonter l'expression des besoins sur les territoires, il réalise des diagnostics de situations territoriales partagés avec les habitants et les acteurs institutionnels. Il peut être amené à développer des projets d'innovation sociale.

Activités de la fonction

- Organiser une veille sur les politiques publiques et territoriales.
- Réaliser des études de besoins au niveau d'un territoire.
- Réaliser des diagnostics partagés d'un territoire.
- Elaborer des projets.
- Mettre en œuvre les projets.
- Evaluer les projets.
- Coordonner les acteurs de proximité et les partenaires institutionnels.
- Animer l'équipe projet.
- Informer et communiquer à toutes les étapes du projet.
- Assurer un encadrement technique d'acteurs pour le développement d'actions territoriales

3 REFERENTIEL DE COMPETENCES**DC 1 - CONSEIL ET EXPERTISE A VISEE SOCIO-EDUCATIVE DANS LES DOMAINES DE LA VIE QUOTIDIENNE**

| Compétences | Indicateurs de compétences |
|---|--|
| C1.1 Assurer une veille sociale, technique, scientifique, juridique pour l'analyse d'un phénomène social lié à la vie quotidienne | <ul style="list-style-type: none"> • Recenser des sources d'informations variées • Exploiter des informations pertinentes • Mettre en forme ou diffuser des informations sélectionnées • Expliciter une question sociale |
| C1.2 Adapter sa pratique, son expertise en tenant compte de la profession, des savoirs et des techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Analyser sa pratique pour prendre du recul • Transmettre son expérience • Faire évoluer sa pratique, son expertise en fonction des évolutions sociétales |
| C1.3A Concevoir des actions de conseil, d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne | <ul style="list-style-type: none"> • Rechercher, collecter et exploiter une documentation professionnelle technique dans les domaines de la vie quotidienne • Sélectionner les informations adaptées au destinataire • Formaliser et diffuser les informations recueillies • Actualiser les informations |
| C1.3B Conseiller les personnes | <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès aux services et aux équipements collectifs de proximité • Adapter le discours de spécialistes et l'apport scientifique, technique et juridique au groupe de personnes • Proposer des orientations vers d'autres professionnels et partenaires |
| C1.4 Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l'habitat-logement, de l'environnement-énergie, de la santé-alimentation-hygiène | <ul style="list-style-type: none"> • Identification du besoin • Recueil des données et des informations • Sélection des informations recueillies • Elaboration et/ou suivi du cahier des charges de l'étude • Organisation des données et des informations • Repérage et identification des dysfonctionnements, transmission aux services compétents |
| C1.5 Concevoir et mettre en œuvre des projets pour la gestion locale de l'environnement avec les habitants et les institutions | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse complète et pertinente de l'existant • Mise en œuvre de solutions réalistes et adaptées, conformes aux préconisations • Maîtrise et mise en œuvre de la méthodologie de projet |
| C1.6 Elaborer un budget ; constituer le dossier de financement | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des sources de financement et des charges • Prise en compte des mécanismes budgétaires • Présentation conforme d'un budget prévisionnel |
| C1.7 Gérer le budget d'une action individuelle ou collective | <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des moyens financiers alloués • Présentation d'un bilan comptable • Respect de l'échéancier défini • Mise en œuvre d'un suivi régulier |
| C1.8 Coordonner une équipe | <ul style="list-style-type: none"> • Garantie de la cohérence des interventions des différents membres de l'équipe • Prise en compte des compétences • Prise en compte des contraintes • Participation à l'élaboration de plannings fonctionnels |

- Proposition de méthodes de travail adaptées

DC 2 - INTERVENTION SOCIALE

| Compétences | Indicateurs de compétences |
|--|---|
| C2.1 Etablir une relation professionnelle dans un cadre éthique | <ul style="list-style-type: none"> • Créer des conditions d'accueil de la personne et du groupe • Identifier des conditions favorables à l'accueil • Mettre en œuvre des techniques relationnelles adaptées • Adapter la relation professionnelle aux acteurs en tenant compte de leurs spécificités • Mettre en œuvre des techniques d'écoute • Savoir communiquer en langue étrangère |
| C2.2 Instaurer une relation d'accompagnement social | <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'expression de la personne • Respecter la singularité de la personne • Adapter son mode de communication aux personnes et aux contextes • Utiliser les techniques d'écoute et d'entretien • Se présenter, présenter son service et ses missions |
| C2.3 Analyser et diagnostiquer une situation dans sa complexité et sa globalité | <ul style="list-style-type: none"> • Recueillir, sélectionner et analyser des données nécessaires à la compréhension de la situation • Identifier les besoins et attentes de la personne • Evaluer la situation dans une approche globale • Identifier et valoriser les potentialités des personnes • Prendre en compte toutes les dimensions d'une situation pour l'analyser • Repérer et évaluer les éléments pouvant entraîner une situation de danger |
| C2.4 Mettre en œuvre un accompagnement éducatif budgétaire | <ul style="list-style-type: none"> • Coconstruire l'accompagnement éducatif budgétaire • Analyser et diagnostiquer une situation à partir du budget • Mettre en œuvre les mesures de protection administrative et judiciaire • Conseiller individuellement et collectivement sur la gestion du budget |
| C2.B1 Analyser les besoins d'un public | <ul style="list-style-type: none"> • Recueil de données • Appréhension des caractéristiques du public • Diagnostic des besoins |

Travail social collectif dans les domaines de la vie quotidienne

| Compétences | Indicateurs de compétences |
|---|---|
| C2.A1 Rechercher et organiser les ressources nécessaires au projet collectif | <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les ressources nécessaires au projet • Planifier l'utilisation des ressources • Impulser et accompagner une dynamique d'équipe projet • Elaborer et gérer un plan de financement pour le projet collectif • Exécuter le budget |
| C2.A2 Mettre en place une relation d'aide, un accompagnement au plan collectif | <ul style="list-style-type: none"> • Créer les conditions de la participation des personnes à une dynamique de groupe • Identifier et valoriser les potentialités des personnes • Observer et analyser la dynamique de groupe • Utiliser des techniques relationnelles adaptées • Créer des supports d'animation • Savoir utiliser des outils numériques et leurs fonctions collaboratives • Prendre en compte les interactions des personnes dans le groupe • Organiser les conditions matérielles des espaces et des lieux favorisant la participation des personnes |
| C2.A3 Impulser, conduire des actions collectives d'animation, de formation, de conseil et d'information auprès des groupes dans les domaines de la vie quotidienne | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre la méthodologie d'intervention sociale auprès des groupes • Identifier les potentialités des personnes • Utiliser les ressources des personnes et des groupes • Recueillir les données nécessaires à la compréhension de la situation • Elaborer un diagnostic partagé avec les personnes et les groupes • Accompagner les personnes dans l'élaboration de projets d'action collective • Produire un plan d'actions partagés • Identifier et mobiliser les partenariats nécessaires • Associer les acteurs à la réalisation du projet • Créer les conditions de participation des personnes • Favoriser l'expression des personnes • Favoriser les interactions dans le groupe |
| C2.A4 Evaluer en continu le projet collectif | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une évaluation partagée avec le groupe • Identifier les évolutions de la situation des personnes et du groupe • Définir et mettre en œuvre des réajustements • Prendre en compte les évaluations des autres acteurs • Ajuster avec le groupe le projet d'action collective |

Intervention sociale d'aide à la personne dans les domaines de la vie quotidienne

| Compétences | Indicateurs de compétences |
|---|---|
| C2.B2 Co-construire un plan d'action négocié et accompagner sa mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer avec la personne le plan d'action négocié • Mettre en œuvre des techniques relationnelles adaptées • Tenir compte des aspirations et des besoins de la personne dans le plan d'action • Mobiliser les moyens et dispositifs adaptés |

| | |
|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer en continu avec la personne la mise en œuvre du plan d'action pour ajuster l'accompagnement social • Accompagner la personne dans la mobilisation et le développement de ses potentialités • Faire émerger les potentialités des personnes en prenant en compte leur environnement • Assurer une fonction de médiation et de négociation |
| C2.B3 Evaluer les résultats de l'intervention en favorisant l'implication de la personne | <ul style="list-style-type: none"> • Ajuster le plan d'action en tenant compte du rythme de la personne et de l'évolution de sa situation • Identifier les évolutions de la situation avec la personne • Identifier les axes de progression avec la personne • Définir et mettre en œuvre des actions correctives • Partager l'analyse de la situation avec la personne • Prendre en compte les évaluations des autres acteurs |

Intervention sociale d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne

| Intervention sociale d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne | |
|--|--|
| Compétences | Indicateurs de compétences |
| C2.C1 Impulser des actions de formation avec des groupes et des personnes dans les domaines de la vie quotidienne | <ul style="list-style-type: none"> • Identification de la demande de formation à partir de l'analyse des besoins et de l'identification des intérêts de la personne ou du groupe • Elaboration conjointe de la formation avec les participants à partir de leurs savoirs, capacités et des modes de relation aux savoirs • Recherche et/ou élaboration de moyens adaptés au contexte et au public • Construction des séquences de formation (contenus, objectifs, critère d'évaluation...) |
| C2.C2 Conduire des actions d'animation et de formation | <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des techniques d'animation • Mobilisation et valorisation des compétences et des savoirs des personnes |
| C2.C3 Evaluer les actions mises en place | <ul style="list-style-type: none"> • Conception et mise en œuvre des outils d'évaluation • Réalisation de synthèse et/ou bilan avec les personnes • Analyse des effets attendus et produits |

Analyse territoriale

| Compétences | Indicateurs de compétences |
|---|--|
| C2.D1 Concevoir et conduire des projets à dimension territoriale | <ul style="list-style-type: none"> • Identifier des besoins à partir des éléments de contexte du territoire pour l'élaboration du projet • Consulter et recueillir les expressions des habitants du territoire • Mobiliser les ressources des partenaires et des acteurs du territoire en lien avec le projet • Mobiliser les ressources de l'environnement • Déterminer les moyens humains, matériels et budgétaires nécessaires • Accompagner les acteurs des projets • Favoriser la représentation des personnes dans les instances de |

| | |
|--|--|
| | <p>concertation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer et ajuster le projet |
| C2.D2 Impulser et accompagner une dynamique d'équipe projet | <ul style="list-style-type: none"> • Piloter un collectif d'acteurs et de partenaires • Utiliser les techniques d'animation d'équipe projet • Associer tous les acteurs au suivi du projet • Coordonner des moyens humains et techniques au service du projet • Contribuer auprès d'une équipe projet à la réflexion sur les domaines de la vie quotidienne à l'échelle d'un territoire |

DC3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

| Compétences | Indicateurs de compétences |
|--|--|
| C3.1 Elaborer une stratégie de communication à destination de différents publics | <ul style="list-style-type: none"> • Sélection des contenus • Adaptation du message aux objectifs à atteindre, à la diversité des publics (usagers, habitants, hiérarchie, élus...) • Choix du mode de communication et de transmission auprès des interlocuteurs • Elaboration de supports de communication (écrit, oral, visuel...) • Utilisation de technologies de l'information • Traitement et gestion de l'information • Transmission d'informations dans le respect des règles éthiques et professionnelles |
| C3.2 Elaborer une stratégie de communication à destination de différents publics, des professionnels, des partenaires, de son institution | <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un plan de communication • Sélectionner les informations adaptées en fonction du destinataire et des objectifs • Mobiliser les compétences des différents acteurs • Construire un argumentaire pour l'aide à la prise de décision • Adapter les modes de communication en fonction des destinataires • Créer des supports de communication • Promouvoir les projets et les actions auprès des différents acteurs |
| C3.3 Transmettre des informations auprès des différents acteurs dans un cadre éthique | <ul style="list-style-type: none"> • Gérer des informations et des données professionnelles • Formaliser et diffuser des informations actualisées et objectives dans le respect du cadre réglementaire • Adapter les informations aux destinataires |
| C3.4 Appréhender et mobiliser l'environnement numérique | <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les outils bureautiques et numériques • Utiliser différents modes de communication pour partager l'information dans le respect des personnes et du cadre réglementaire • Exercer une veille sur les usages numériques |

DC4 : DYNAMIQUES INTERINSTITUTIONNELLES, PARTENARIATS ET RESEAUX

| Compétences | Indicateurs de compétences |
|--|--|
| C4.1 Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des partenaires, de leurs missions et des enjeux partenariaux • Identification de l'évolution des politiques sociales locales, nationales et européennes • Connaissance et mise en œuvre des conditions et des techniques d'animation d'un réseau (de professionnels ou autres) |
| C4.2 Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des obligations et contraintes institutionnelles, humaines et financières... |
| C4.3 Représenter le service, l'établissement, l'institution | <ul style="list-style-type: none"> • Se situer dans un service, un établissement, une institution et son projet • Se présenter et présenter le service, l'établissement, l'institution • Identifier la place du service, de l'établissement, de l'institution dans son environnement et sur le territoire |
| C4.4 S'inscrire dans un travail d'équipe en interne, pluriprofessionnel, pluri-institutionnel | <ul style="list-style-type: none"> • Coopérer avec d'autres professionnels • Coproduire des diagnostics, des analyses partagées et des projets |
| C4.5 Identifier et analyser les dynamiques territoriales | <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les caractéristiques et les spécificités du territoire • Identifier et mobiliser des ressources du territoire • Produire une analyse du territoire • Développer des analyses territoriales partagées |
| C4.6 Inscrire des actions en partenariat et en réseau dans une dynamique territoriale | <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les partenaires et les enjeux partenariaux • Mobiliser un réseau d'acteurs et de partenaires • Travailler en réseau • Prendre en compte l'évolution des politiques sociales locales, nationales et européennes |
| C4.7 Participer à l'élaboration de documents contractuels avec les partenaires | <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du contrat • Formalisation écrite • Validation hiérarchique |
| C4.8 Assurer une fonction de médiation et de négociation | <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les techniques de médiation • Prévenir et gérer des situations conflictuelles • Faciliter la concertation entre les personnes et les services ou institutions • Assurer un rôle d'interface dans le cadre d'une négociation entre la personne et un service, un établissement, une institution ou entre personnes • Mettre en œuvre les techniques de négociation |
| C4.9 Assurer une veille sur les politiques publiques | <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les sources d'information • Identifier et utiliser des outils de veille • Partager les résultats de la veille • Appréhender les enjeux et les évolutions des politiques publiques et territoriales |

ANNEXE II

REFERENTIEL DE FORMATION

Le référentiel de formation est constitué de quatre domaines de formation :

- Domaine de formation 1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne
- Domaine de formation 2 : Intervention sociale
- Domaine de formation 3 : Communication professionnelle
- Domaine de formation 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Ces quatre domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche » recouvrant les contenus suivants :

- Les étapes de la démarche de recherche (question de départ, problématique, hypothèses de recherche, choix du terrain et de la méthodologie, retranscription des matériaux, analyse de contenu).
- Enquête de terrain et techniques de recueil des données (entretiens, observations, questionnaire, etc.).
- Techniques de recherches bibliographiques.
- Analyse des situations en s'appuyant sur un cadre théorique et des concepts.
- Réflexivité sur la démarche de recherche et auto-analyse de sa pratique et de sa place de professionnel.

| Domaine de formation 1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne – 140 heures | | | |
|---|--|--|---|
| Connaissances théoriques | | Méthodologie de l'intervention professionnelle | Positionnement professionnel |
| Unités de formation | Contenus de formation | Contenus de formation | Contenus de formation |
| Les métiers du travail social et l'intervention sociale | <ul style="list-style-type: none"> • L'approche sociohistorique du travail social • Les fondements de l'action éducative • Les grands courants pédagogiques • Les origines et les fondements du travail social • Le métier de conseiller en économie sociale familiale • L'éthique et les valeurs en travail social • L'évolution de l'intervention sociale : procédures et processus | <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologies de projet • Méthodes et techniques d'investigation • Méthodes et techniques de conception d'actions d'animation et de formations • Méthodes et techniques d'analyse de pratique professionnelle dans la relation de conseil | <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une posture éthique • Analyse de son positionnement professionnel • Autonomie dans l'actualisation de ses compétences |
| Le développement de la personne | <ul style="list-style-type: none"> • Le processus de socialisation • La construction identitaire • La notion de genre • L'autonomie • La participation • La citoyenneté • Les troubles du spectre autistique | | |
| La société | <ul style="list-style-type: none"> • Les approches historique, politique, économique et sociale • Les représentations sociales et interculturelles | | |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Les processus d'exclusion • Les phénomènes de violence • Violences faites aux femmes | | |
| L'expertise sociale dans la vie quotidienne | <ul style="list-style-type: none"> • L'accès aux droits • Le rapport à l'argent • Le rapport à l'habiter • La santé, les maladies à retentissement social, accès aux soins • La personne en situation de handicap | | |

| Domaine de formation 2 : Intervention sociale – 250 heures | | | |
|---|--|---|--|
| Connaissances théoriques | | Méthodologie de l'intervention professionnelle | Positionnement professionnel |
| Unités de formation | Contenus de formation | Contenus de formation | Contenus de formation |
| La personne dans le projet social | <ul style="list-style-type: none"> • La place de la personne et des professionnels dans le projet • La relation d'accompagnement • La relation d'aide • La participation • Analyse des besoins de la personne • Le projet dans l'environnement de la personne • Le contrat • La notion de parcours • Les modalités de l'intervention individuelle | <ul style="list-style-type: none"> • Techniques et méthodes de médiation et de négociation • Démarche individuelle et collective • Méthodes et techniques d'évaluation • Techniques et méthodes d'observation, d'écoute et d'entretien • Méthodes et techniques de recueil de données et | <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une posture éthique • Analyse de son positionnement dans la relation d'accompagnement avec les personnes • Confidentialité et secret professionnel |

| | | | |
|---|--|---|--|
| Le collectif | <ul style="list-style-type: none"> • Les différentes formes de groupe • La dynamique de groupe • La régulation • Le travail social collectif • Le travail social communautaire • Le développement social • Les modalités de l'intervention sociale collective | problématisation • Méthodes et techniques et de l'accompagnement éducatif budgétaire | |
| Accueil et accompagnement | <ul style="list-style-type: none"> • Les notions d'accueil et d'accompagnement dans l'intervention sociale • La participation | | |
| Observation, écoute et l'entretien dans l'intervention sociale | <ul style="list-style-type: none"> • Les différentes formes d'observation • Les différentes formes d'écoute • Les différents types d'entretien | | |

| Domaine de formation 3 : Communication professionnelle – 40 heures – plus 20 heures de langue vivante étrangère (LVE) | | | |
|--|---|---|---|
| Connaissances théoriques | | Méthodologie de l'intervention professionnelle | Positionnement professionnel |
| Unités de formation | Contenus de formation | Contenus de formation | Contenus de formation |
| La communication institutionnelle et interinstitutionnelle | <ul style="list-style-type: none"> • Le travail en équipe • La représentation du service, de l'établissement, de l'institution • L'animation de réunions | <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes, outils et supports dans une stratégie de communication • Traitement de l'information : analyse, interprétation, exploitation | <ul style="list-style-type: none"> • Engagement du professionnel dans la communication • Respect des principes éthiques et juridiques de la communication |
| La stratégie de | <ul style="list-style-type: none"> • Définition et enjeux des stratégies | | |

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

| | | | |
|---|--|---|--|
| <p>communication en travail social</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Communication professionnelle formelle et informelle | <p>et conversation des informations</p> | |
| <p>Le numérique</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Usages et pratiques numériques en travail social • Usages et pratiques numériques par les publics • Les supports de communication numérique et multimédia • Le traitement et la gestion des données à caractère personnel | <ul style="list-style-type: none"> • Modalités de participation de la personne dans la communication orale et écrite | |
| <p>Langue vivante étrangère (LVE)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Communication en langue vivante étrangère dans le cadre professionnel • Compréhension d'un texte professionnel en travail social | | |

| Domaine de formation 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux – 90 heures | | | |
|---|--|--|---|
| Connaissances théoriques | | Méthodologie de l'intervention professionnelle | Positionnement professionnel |
| Unités de formation | Contenus de formation | Contenus de formation | Contenus de formation |
| <ul style="list-style-type: none"> • Les politiques sociales, organisation et mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> • Contexte d'émergence et évolution des politiques sociales • Articulation entre les acteurs des politiques sociales et médico-sociales • Mobilisation des politiques sociales au service d'une pratique professionnelle • Protection de l'enfance • Prévention de la délinquance • Connaissance des dispositifs sociaux • Enjeux et évolution du partage de compétences des acteurs dans le champ de l'action sociale • Gouvernance et diversité des modèles territoriaux de l'action sociale et médico-sociale • Les perspectives européenne et internationale des politiques sociales • Enjeux de l'évaluation des politiques sociales | <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie et outils de l'analyse territoriale • Méthodologie de construction de projets multipartenariaux et de réseaux • Méthodes et outils d'évaluation au service du partenariat et du travail en réseau • Méthodes et outils de formalisation de sa pratique professionnelle • Méthodes et techniques de médiation • Méthodes et techniques de négociation • Méthodes et techniques de prise de décision • Méthodes et techniques de recherche documentaire et de veille professionnelle | <ul style="list-style-type: none"> • Positionnement professionnel dans les relations partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles Engagement du professionnel dans la représentation du service, de l'établissement et de l'institution • Analyse de ses pratiques professionnelles, réflexivité |

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

| | | | |
|---|---|--|--|
| <p>Territoire et engagement social, environnemental et solidaire</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Ecologie appliquée à la vie quotidienne et développement durable • Economie sociale et solidaire • Les problématiques territoriales • La participation des habitants • Le développement social | | |
| <p>Partenariats et réseaux</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Les partenariats • Les réseaux • L'équipe • La coopération et la médiation interinstitutionnelle en travail social • Culture d'institution, culture professionnelle • La négociation, la délibération, la décision | | |
| <p>Travail d'équipe</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du rôle et de la place des différents professionnels • Fonctionnement de l'équipe • Interactions et stratégies en équipe • Risques psychosociaux | | |